

Compte rendu n° 09/2018

séance du Conseil Municipal du 07 novembre 2018

Le 05 novembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 29 octobre 2018 s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES : Pierre GAL, Laura VIRET, Jean-Pierre BAILLARD, Marie-Laure DESBIOLLES, Jean-Paul COUTY, Martine DUSONCHET, Alain BRUCHEZ, Lionel LERDUNG, Pascale VULIN
ABSENT(ES) ESCUSE(ES) : Lionel VERNAY, Jean-Michel JACQUES.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'ajouter 2 délibérations à l'ordre du jour:

- Détermination des tarifs pour l'animation « halloween » et pour la soirée du 03/11/18 organisées par la commission animation / jeunesse.
- Détermination des tarifs pour la soirée gospel du 17/11/18 organisées par la commission animation / jeunesse.
- Détermination des tarifs pour la sortie LYON organisée par la commission animation / jeunesse

Les délibérations suivantes sont votées à l'unanimité :

⇒ **Délibération instituant le régime indemnitaire et tenant compte des fonctions sujétions expertise et engagement professionnel (RIFSEEP)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décidé d'instaurer une prime de fonctions, de sujétions, d'expertise (et d'engagement professionnel le cas échéant) selon les modalités définies ci-dessus. D'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des 2 parts de la prime, dans le respect des principes définis ci-dessus.

⇒ **Création micro-crèche : demande de subvention D.E.T.R**

Monsieur le maire rappelle la volonté du conseil municipal de créer une micro crèche.

Monsieur le maire souhaite solliciter une subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à demander cette subvention.

⇒ **Tarifs location salle polyvalente - cours d'art plastique**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame DE CALIGNON, habitante du Sappey, demande de louer la salle polyvalente afin d'organiser des cours d'art plastique.

Les cours auront lieu chaque mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires.

Il convient donc de fixer les tarifs de location.

Monsieur le Maire propose de facturer 100 euros le mois ainsi que 40 euros la journée de stage à compter du 1er janvier 2019. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte les tarifs proposés.

⇒ **Détermination des tarifs pour l'animation « halloween » et pour la soirée du 03/11/18 organisées par la commission animation / jeunesse**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer le prix du repas de la soirée du 03/11/18 à 12 euros par adulte et 8 euros par enfant et de fixer le prix de l'animation « Halloween » à 1 euro par enfant.

⇒ **Détermination des tarifs pour la soirée gospel du 17/11/18 organisées par la commission animation / jeunesse**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer le prix de l'entrée du concert GOSPEL 17/11/18 à 10 euros

⇒ **Détermination des tarifs pour la sortie LYON organisée par la commission animation / jeunesse**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de fixer le prix de la sortie à 20 euros par personne.

DIVERS

* **Commission animation**

Monsieur le Maire félicite la commission animation pour la soirée diots / polente.

* **Vœux 2019**

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le 05 janvier 2019 avec la commune de Vovray-en-Bornes.

Le Maire, Pierre GAL



Fin à 21h15